

INFOS-ASEOR

N°16-1^{eme} Semestre 2004

*Rappel : L'ASEOR a toujours travaillé avec un souci d'indépendance totale sur un plan politique.
Elle ne reçoit aucune subvention de quelque organisme que ce soit.*

PREAMBULE

En fin de ce premier semestre, comme d'habitude, nous essayons de vous informer des principaux événements et menaces qui concernent notre cadre de vie et la qualité de notre environnement.

En ce début d'année, suite aux résultats des élections Cantonales à Orsay et des élections Régionales, certains de nos interlocuteurs ont changé. Nous avons diffusés à tous les Orcéens les engagements pris par les candidats. Ces derniers doivent être suivis et de nouveaux dialogues sont à instaurer.

Nous constatons, en attendant la prochaine révision du Schéma Directeur de l'Ile de France qui s'engage sous l'autorité du Conseil Régional, **une frénésie des élus de nos communes limitrophes** pour mettre en place des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Ils espèrent que leurs projets d'urbanisation (*PLU déjà approuvés* : Les Ulis, Saclay ; *PLU en cours* : Palaiseau, Gif sur Yvette, Villebon sur Yvette), ne seront pas remis en cause par cette révision. Ces développements de l'urbanisation à la limite d'Orsay ont une incidence directe sur notre environnement.

Nous découvrons aussi les premières interventions de la Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay (CAPS) et aussi les premiers effets de l'intercommunalité.

Les actions actuellement entreprises ne semblent pas toujours tenir compte de l'avis des habitants et surtout on évite bien de les consulter. Nos élus ont-ils oublié qu'ils ont été mandatés pour représenter et défendre les intérêts de leurs électeurs ?

A titre d'exemple :

-Impossibilité d'obtenir une réunion d'information commune concernant des quartiers d'Orsay et de Palaiseau limitrophes sur les aménagements du Lac de Lozère.

-Désignation des voies en zone pavillonnaire comme « **voies structurantes d'intérêt intercommunal** » celles ci présentant déjà non seulement des nuisances mais aussi des dangers, et cela sans aucune consultation des habitants des quartiers concernés.

Sur ce point, nous vous encourageons donc à signer et faire signer la pétition ci jointe. Cette première réaction de la part des Orcéens sera un premier geste pour rappeler à tous nos élus qu'ils sont mandatés pour défendre les habitants de leur commune et non leurs propres opinions.

1. LES ACTIONS DE L'ASEOR SUR LA COMMUNE

(Principales interventions de l'ASEOR depuis l'Assemblée Générale)

■ **Les aménagements des locaux de la Mairie d'Orsay :**

Les Orcéens ne sont pas prêts d'assister au Conseil Municipal à la Mairie, nous ne savons toujours pas quand les travaux seront terminés.

■ **Le plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) :**

Une présentation du projet de PPRI pour le Département de l'Essonne a eu lieu à la Sous Préfecture de Palaiseau le 31 mars. Une autre réunion avec la « Police des eaux » (service de la DDE) et la Municipalité a eu lieu le 13 mai. Au cours de cette dernière réunion une visite détaillée de l'Yvette a été organisée en particulier pour les zones du GUICHET (les 3 Arpents) prévues inondables par une crue Centennale. Au cours de cette visite l'ASEOR a fourni de nombreuses informations à la « Police des eaux » sur les dernières inondations (1978, 1999).

■ ***Le projet de digue anti-crue le long de l'Yvette***

Le projet d'une digue anti-crue réalisée avec des palplanches a été accepté et fait actuellement l'objet d'une demande d'intérêt général (DIG) en cours d'examen à la « Police des eaux ».

■ ***L'aménagement du Lac de Lozère***

Les riverains propriétaires du Lac ont cédé gratuitement ce dernier pour sa rénovation et son entretien au SIAHVY (Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de la vallée de l'Yvette). Nous n'arrivons pas à obtenir l'intervention auprès du SIAHVY des Maires d'Orsay et de Palaiseau pour organiser une réunion d'information des riverains sur le projet d'aménagement du lac. Nous avons le regret de constater que les plus réticents pour la tenue de cette réunion sont les élus de notre commune. (*Bravo pour le dialogue et la concertation !*)

■ ***L'aménagement du Centre ville au l'emplacement de la Poste***

A la demande de l'ASEOR un groupe de travail avec la Municipalité est créé pour l'aménagement du Centre ville à l'emplacement de la poste. N'oubliez pas de vous inscrire au Groupe de travail « Ilôt Poste » (bulletin Municipal N°32 de mai-juin).

Nous avons insisté auprès de Madame le Maire pour qu'avant établissement de toute esquisse et intervention d'urbaniste, les Orcéens soient consultés sur ce qu'ils souhaitent trouver en Centre ville. Il nous a été promis que des réunions publiques seraient faites afin de mieux connaître les vœux des Orcéens.

LES RESULTATS DES ELECTIONS

Pour les élections Cantonales et Régionales, l'ASEOR soit directement soit au travers de notre Union l'UASPS a posé des questions précises aux candidats concernant notre cadre de vie et notre environnement. Les réponses ont été diffusées à tous les Orcéens.

L'ASEOR se propose de rappeler périodiquement aux candidats élus leurs engagements et de les contraindre à les respecter.

Prochainement, vous aurez un bilan à mi-mandat des actions de nos élus locaux.

LES ACTIONS AUPRES DES COMMUNES VOISINES

■ ***Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville de Palaiseau***

Le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) qui devait être approuvé en juin 2003 l'a été finalement en décembre 2003 par le Conseil Municipal de Palaiseau. Nous avons eu de nombreuses difficultés pour l'obtenir et la carte peu lisible de la fin du document nous inquiète. La phase suivante concerne la rédaction du règlement (*Affaire à suivre*)

■ ***Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville de Bures sur Yvette***

Après l'enquête publique en décembre 2003 au cours de laquelle l'ASEOR a émis de nombreuses réserves (lettre du 4 décembre), le PLU a été adopté définitivement.

■ ***Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville de Villebon sur Yvette***

L'ASEOR étant agréée sur la Commune de Villebon a demandé à participer à l'élaboration de son P. L. U. (*toujours pas de réponse*).

■ ***Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville de Gif sur Yvette***

L'ASEOR, a été invitée par la Municipalité à participer à une présentation du PADD (projet d'aménagement et de développement durable) le 11 mai. Le projet prévoit la création de plusieurs Centres de vie au Moulon sur le plateau de Saclay, ce qui n'est pas conforme au schéma directeur en vigueur. (*Affaire à suivre*).

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PLATEAU DE SACLAY: (CAPS) :

■Le projet de Territoire

Le projet qui a été voté en juin 2003 par nos élus est une motion et non un engagement formel comme le précise le texte de la **délibération CAPS n°M08-746 du 12 juin 2003** :

«1-Décide d'adopter par motion le projet de territoire « l'excellence dans tous les domaines »

2-Dit que les amendements présentés et votés à la majorité au cours de la séance du Conseil communautaire ont été repris dans le présent document. » .

■Les voiries structurantes d'intérêt intercommunal

Au cours du Conseil Communautaire du 29 avril 2004, une carte avec une liste de voies considérées comme **structurantes et d'intérêt intercommunal** a été soumise aux délégués. Nous y trouvons, entre autre, les rues Aristide Briand, du Guichet, Alfred de Musset, Buffon, Corneille, Lamartine, Florian, etc... ce qui facilitera l'accès direct à la RN 118.

Les craintes des Orcéens que l'ASEOR a dénoncé dans son tract (vert, distribué fin 2003) :

« Orcéens, Orcéennes,

On vous a confisqué votre citoyenneté. »

sont donc confirmées, et il n'a même pas fallu attendre l'extension de la CAPS et un vote majoritaire. Une fois de plus nous constatons que nos élus délégués ne défendent pas les Orcéens.

Que font donc nos élus à la CAPS ?

Nous vous demandons en signant et en faisant signer la pétition ci jointe de soutenir l'ASEOR dans son action d'aide aux riverains de ces voies dont la sécurité et la tranquillité est déjà menacée par un trafic inadapté à ces quartiers pavillonnaires .

LES VISITES DE QUARTIERS

Le programme des visites de quartier pour la rentrée n'est pas encore arrêté, nous vous en informerons par notre site « Internet » et par affichage dès que celui-ci sera connu.

LA JOURNEE DES ASSOCIATIONS

Elle aura lieu le dimanche 12 septembre 2004. L'ASEOR comme chaque année aura un stand et une permanence sera assurée par les membres du Conseil d'Administration qui seront à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements que vous souhaitez.

Nous espérons pouvoir mettre à la disposition des visiteurs une plaquette sur l'ASEOR.

N'oubliez pas la date du 12 septembre 2004 et venez nombreux !

Nous avons besoin de votre soutien et plus nous serons nombreux, plus nous aurons des chances d'obtenir gain de cause.

Faites adhérer à l'ASEOR, vos amis, vos voisins :

Membre actif 13€, Membre Bienfaiteur 26€, Etudiant 3€

Nom :

Prénom :

Adresse :
